



**BUREAU  
VERITAS**

## DECISION D'APPROBATION D'UN SYSTEME QUALITE

### Décision n° BV 16918082-1/1-8KR1LR0

BUREAU VERITAS S.A., agissant dans le cadre de la demande d'évaluation IAP ( Ile aux Plongeurs) et de son habilitation pour effectuer :

- les requalifications périodiques d'équipements sous pression prévues à l'article 18 de l'arrêté du 20 novembre 2017 et son annexe 4 ;
- les contrôles périodiques de récipients sous pression transportables prévus à l'article R 557-15-2 du code de l'environnement,

approuve le système qualité du demandeur, désigné ci-après :

Société : IAP (Ile aux plongeurs) 

Adresse : 7 route de Paray  
**91320 Wissous**

- pour effectuer les requalifications périodiques, en référence à l'article 23 de l'arrêté du 20 novembre 2017 et dans les conditions prévues à son annexe 4, et apposer à l'issue de celles-ci, le poinçon de l'Etat Français dit « à la tête de cheval », des équipements sous pression suivants (description, identification du (des) type(s)) : **bouteilles à pression de gaz de type Bouteilles ARI ; Tampons et réservoir fixes ; Filtre compresseur et bouteilles de plongées**

- pour effectuer les contrôles périodiques prévus à l'article R 557-15-2 du code de l'environnement et selon les dispositions du chapitre 6.2 de l'ADR/RID, et apposer à l'issue de ceux-ci, le numéro d'identification de Bureau Veritas SA (0062), des équipements sous pression transportables suivants (description, identification du (des) type(s)) : **Bouteilles de gaz transportable pour les pratiques sportives d'un volume nominal maximal de 80L contenant air comprimé, Bouteilles industrielle contenant air comprimé, oxygène et hélium**

- pour apposer le poinçon "Pi" suivi du numéro d'identification de Bureau Veritas SA (0062), à l'issue du premier contrôle périodique des bouteilles à gaz portant le marquage « epsilon », suivantes, (description, identification du (des) type(s)) :

- pour apposer le poinçon "Pi" suivi du numéro d'identification de Bureau Veritas SA (0062), à l'issue du premier contrôle périodique des récipients sous pression suivants, ayant fait l'objet d'une réévaluation de conformité de type (description, référence de l'agrément de type, organisme ayant procédé à la réévaluation de type) :

**Cette décision est valable jusqu'au 26/10/2025, sous réserve du résultat favorable des audits de surveillance prévus dans le contrat établi entre le demandeur et Bureau Veritas et des éventuelles actions de surveillance complémentaires demandées par Bureau Veritas.**

Le système qualité approuvé concerne les sites d'intervention du demandeur, suivants :

IAP (Ile aux plongeurs) 91320 Wissous  
Référence du rapport « Bureau Veritas » d'audit d'évaluation du système de management de la qualité du demandeur : **16918082-1/1-8KR1LR0**

Cette approbation est valide à partir de la date ci-dessous et pour une durée de : 3 ans  
Elle pourra être restreinte ou retirée en cas de manquement ou de non traitement des écarts constatés.

Toute modification du système d'assurance qualité du demandeur dont l'évaluation a fait l'objet du rapport référencé ci-dessus et de la présente décision, devra être communiquée à Bureau Veritas.

Etabli à	Le	Par	Signature
Evry	27/10/2022	Morgan FOUSSIER	